

Ski Club Audois Ginèvre

1 rue Raoul Dufy
11000 Carcassonne
Tél. : 04 68 25 23 95 et 06 74 09 56 68
Email : skiclubaudois@orange.fr
Site Web : www.skiclubaudois.com



<p align="center">CHARTRE Remboursement « Sorties » SKI CLUB AUDOIS MERCREDIS et SAMEDIS A LA NEIGE SAISON 2019 - 2020</p>

Article 1: Annulation par Le SCAG

Le Ski Club Audois se réserve le droit en fonction de l'état des routes ou des conditions météorologiques d'annuler une ou plusieurs sorties.

Dans ce cas la sortie sera intégralement remboursée en fin de saison.

Article 2: Annulation du fait de l'adhérent (1)

L'annulation d'une sortie par un adhérent doit se faire au plus tard la veille de la sortie avant 18H00 en appelant la permanence du club ou le responsable de la sortie (voir *)

Dans ce cas un remboursement partiel sera effectué en fin de saison : le SCAG conservera un montant forfaitaire de 26.00€.

Il devra présenter un certificat médical attestant de son incapacité à pouvoir assister à ladite sortie (date faisant foi)

Article 3: Annulation du fait de l'adhérent (2)

Dans le cas de non présentation de l'adhérent le jour de la sortie pour cause de maladie (certificat médical daté faisant foi), la personne devra avertir par téléphone directement le responsable de la sortie avant le départ du bus.

Un remboursement partiel sera effectué en fin de saison : le SCAG conservera un montant forfaitaire de 26.00€.

Il devra présenter un certificat médical attestant de son incapacité à pouvoir assister à ladite sortie (date faisant foi).

Article 4: Annulations non valables

Toutes autres raisons ne rentrant pas dans le cadre des articles 1, 2, 3 ne pourront être prises en compte.

Dans ces cas, la ou les sorties ne feront l'objet d'aucun remboursement.

(*) Coordonnées téléphoniques des responsables

06 74 09 56 68 (Anne Lagarde – portable du club)

06 75 02 16 62 (Patrick Gallo)

Nom et Prénom de l'adhérent	Nom et Prénom du représentant légal	Le Président du SCA Patrice Raynaud
A Carcassonne, le	A Carcassonne, le	A Carcassonne, le
Mention « Lu et approuvé » Suivi de la signature :	Mention « Lu et approuvé » Suivi de la signature :	Signature 